

ment l'examinateur de Bas-Quartier; Honnebut lui a...

Samedi vers neuf heures, le camionneur sortait de chez lui après avoir déjeuné. A peine Honnebut, qui se trouvait sur le trottoir opposé, l'eut-il aperçu, qu'il l'injuria. Sur une réplique du cabaretier, le manoeuvre de maçon, qui était en état d'ivresse, s'élança sur lui et leva le bras pour le frapper avec une bouteille qu'il tenait à la main.

Plusieurs voisins, intervenant courageusement, rompèrent l'agresseur et lui arrachèrent la bouteille. Mais Honnebut, se dégageant de leurs mains, s'avança de nouveau menaçant vers le cabaretier. Il venait de retirer de la ceinture du pantalon un instrument dangereux, appelé « pointe carrée », longue de 40 centimètres et munie d'un manche, tout dont se servaient les dégorgeurs de poignage.

Au moment où il allait porter à sa victime un coup qui pouvait être mortel, les femmes présentes arrêteront son bras, et parvinrent encore à le désarmer. L'agresseur sortit alors de sa poche son couteau qu'il ouvrit. De plus en plus surexcité et proférant des menaces de mort, il s'illustre en dégorgeant des deux mains les deux femmes présentes. Bientôt les conseils qu'on lui donnait, M. Nys n'en eut rien à faire. Mais, sortant par une porte dérobée, le camionneur se rendit au commissariat du 3^e arrondissement pour requérir des agents, pendant que le redoutable agresseur continuait à proférer ses invectives.

Le père d'Honnebut mit au courant de ce qui se passait, parvint à le faire rentrer chez lui. Lorsque les agents de police se présentèrent à son domicile, il commença par les insulter puis refusa de les suivre. Employer la force, c'était s'exposer à engager avec le jeune homme une véritable lutte, aussi les agents furent-ils consécutivement. Les conseils du père aidant, ils parvinrent à leur but, et Honnebut se décida à se rendre, mais libre, au commissariat de la place Chapelle. Au poste de police, le manoeuvre de maçon s'opposa également à ce qu'on le fouillât, et tint vis-à-vis de M. Grimaldi, commissaire et des agents, une attitude des plus insolentes. Le magistrat l'a fait écrouer, dans l'espérance qu'une nuit passée au violon amènerait un peu de calme dans son esprit.

Ce dernier, avons-nous dit, est un repris de justice. Il a été plusieurs fois condamné pour rébellion envers la police, la douane, pour vol, etc.

LES PRODUITS DE L'OCTROI EN 1905. — Les recettes du service de l'octroi se sont élevées, durant l'année qui s'achève aujourd'hui, à la somme totale de 2.423.319 fr. 31. Elles sont en diminution de près de 25.000 francs sur les recettes de l'année précédente, qui avaient atteint le chiffre de 2.448.270 fr. 78.

Le budget primitif de 1905 prévoyait 2.475.000 francs de recettes. C'est donc une diminution, sur les prévisions, de 51.681 francs. Il y a deux mois, l'on prévoyait un déficit beaucoup plus important encore, 73.000 francs environ, mais le produit de l'octroi s'est accru pendant le mois de décembre, dans des proportions inespérées.

La diminution des recettes de ce service, qui n'est pas un fait isolé puisqu'on le constate dans la plupart des grandes villes, est dû au mauvais état des affaires. L'excellente situation du dernier mois de l'année permet d'espérer, pour 1906, une notable amélioration de cet état de choses.

LES VISITES AUX MALADES DE L'HOTEL-DIEU. — A l'occasion de la nouvelle année, les visites aux malades en traitement à l'Hotel-Dieu, auront lieu comme de coutume le dimanche 11 heures à midi.

LES CONFERENCES DE L'UNION CATHOLIQUE. — On annonce pour le samedi 27 janvier, au 84, Grande-Rue, une grande conférence mutualiste par M. E. Delé, avocat à la Cour d'appel de Paris, secrétaire général de l'Union Mutualiste des Français. M. Eug. Duthoit, conseiller d'arrondissement, qui a bien voulu accepter de présider cette réunion, prendra également la parole.

UN OUVRIER ARRÊTÉ EN FLAGRANT DELIT DE VOL DANS UN TISSAGE. — Samedi vers six heures et demie du soir, au moment de la cessation du travail, M. Cuvelier, directeur du tissage de MM. Toulemonde, rue de la Vigne, 53, remarqua que l'un des ouvriers qui se présentait à sa caisse, portait un paquet et présentait un embonpoint anormal. Il lui demanda ce que contenait le paquet. A cette question, le tissage se troubla et avoua qu'il avait dissimulé sous ses vêtements et enfermés dans son paquet 2 à 3 kilos de trame et déchets qu'il avait dérobés dans le « bar » de son voisin.

M. Cuvelier, retenu à sa disposition l'ouvrier infidèle, un certain D., habitant Tourcoing, fit prévenir la police. Deux agents du 4^e arrondissement arrivèrent bientôt et emmenèrent le tissage qui a été écroué, en attendant que MM. Toulemonde fussent informés. L'ouvrier a déclaré qu'il emportait de la laine pour la première fois. La valeur du vol est estimée une douzaine de francs environ.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE s'est déclaré hier matin, dans le laboratoire de M. Henri Bertram, pharmacien, rue de l'Épée, 85. Vers neuf heures, le domestique vint prévenir son patron que des débris de plomb ou de zinc fondu tombaient autour du réchaud installé dans le laboratoire. M. Bertram étant sorti dans la cour, vit que la toiture du laboratoire était en feu et qu'une partie était déjà complètement détruite.

En raison du peu d'élevation de la cheminée, les flammes du réchaud s'étaient échappées et avaient communiqué le feu à la charpente. Un ouvrier peintre, au service de M. Elol Lemaire, entrepreneur, rue de l'Épée, 132, et qui travaillait dans la maison, organisa de suite les premiers secours et, avec l'aide des voisins, l'on put facilement enrayer l'incendie.

Les dégâts se sont bornés à la destruction de la cheminée et d'une partie de la toiture. Ils se montent à 300 francs. L'immeuble est la propriété de M. J. Blasin, ancien pharmacien.

ARRESTATION D'UN FRAUDEUR A LA CARE. — Un marchand de beurre de Rudder-

weede (Belgique) arrivait samedi matin en gare de Roubaix, par le train de 9 heures 21. Comme il était porteur d'un panier, les douaniers de service sur le quai, MM. Pierre Bauer, sous-brigadier, et Henri Demay, préposé, firent venir à passer la visite au corps de garde. Le voyageur portait sur lui de la marchandise de contrebande, quelques centaines de grammes de tabac haché, trois paquets de tabac en poudre, cinq boîtes d'allumettes chimiques en bois, trois en cire, le tout estimé à fr. 75. Le voyageur fut arrêté, puis remis en liberté, après avoir transigé avec l'administration des douanes.

UNE SEPTUAGÉNAIRE DISPARUE. — Malgré toutes les recherches opérées depuis deux jours par les membres de sa famille avec qui elle demeurait boulevard de Belfort, 51, à l'estaminet de M. Albert Chevalier, situé à l'angle du boulevard de Belfort et de la rue de Beaurieux, Mme Eulalie Verpont, veuve François Dolvére, qui a quitté son domicile, n'a pu être retrouvée. Mme Dolvére, qui est âgée de 73 ans, en raison même de son âge, ne jadis plus de toute sa raison. Vendredi vers onze heures et demie, elle sortait de la cuisine, disant à l'une de ses filles qu'elle allait prendre le frais à la porte de l'estaminet. Sa fille étant entrée quelques minutes après dans la salle de débit constatant sa disparition et l'on ne put établir dans quelle direction elle était partie.

Un locataire de la maison la rencontre rue de la Vigne à midi et demi, puis à 1 heure et demie. Une autre personne l'aperçut Grande-Rue vers trois heures. Depuis l'on a perdu sa trace. Elle était vêtue à son départ d'un jupon en popeline noire recouvert d'un tablier blanc, d'un corsage noir en satin jaqueté, d'un chapeau noir à bords droits, et portait des pantoufles en cuir noir avec bouts en cuir. Mme Dolvére, qui est de très forte constitution, marche ordinairement les mains cachées sous son tablier.

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. — Ayant rencontré, samedi vers onze heures du matin, un individu qui menait rue de la Vigne, l'agent de police Joseph Joly, de 4^e arrondissement, le mit en état d'arrestation. Au poste de police, il déclara ses nom, prénoms et adresse, mais les renseignements qu'il fournit, après vérification, furent reconnus faux. Successivement le nommé donna plusieurs adresses de son domicile à Roubaix, qui furent également reconnues fausses. Ce n'est qu'à quatre heures et demie qu'il se décida à faire connaître sa véritable identité Auguste Dahamel, âgé de 60 ans, sans profession, et demeurant à Monsieur, interrogé sur le motif qui avait motivé ses fausses déclarations, Dahamel a avoué qu'il était expulsé. Il a été écroué.

LES VOLS SUR LES VOITURES. — Nous avons relaté le vol dont a été victime, vendredi dernier, M. Castelain, marchand de beurre, rue Cugnot, 13. Tandis que l'agent inspecteur se livrait à l'arrestation de M. Castelain et Veltreux des malfruits emparés d'un panier d'aufs, déposés sur sa voiture. Mais poursuivis par le marchand, ils avaient dû abandonner leur butin. Leur signalement a permis aux agents de sûreté Soufflet, Masse et Dinarid, d'arrêter hier soir l'un des auteurs présumés de ce vol, Edmond Bultinck, âgé de 20 ans, fraudeur de profession, demeurant rue Daubenton, 25. Il a été écroué.

LES ÉTRENNES DES ÉBOUEURS. — On nous prie d'insérer l'avis suivant: « Les ouvriers de l'ébouage informent le public que, pour éviter les abus, les éboueurs chargés de recueillir les étreunes, seront munis d'une carte signée de M. Lesconf, chef de service. »

MACHINES PARLANTEES « ODEON » à disque double face. Puissance, harmonie, durée. Reproduction de tout sonnet de la voix, 915-5. « ODEON », 138 bis, Grande-Rue.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les rôles relatifs aux patentes (3^e trimestre); contribution foncière (rôles particuliers); poids et mesures (rôles supplémentaires); taxe des biens de main-morte (rôle supplémentaire); sont déposés chez MM. Les Perceuteurs des cantons Est et Ouest et mis en recouvrement à partir de ce jour.

NOUVEL AN A L'ÉPICERIE CENTRALE, tout est moderne; A l'étalage, tout est pimpant; Et la palme que l'on décerne Pour les bons, c'est là sûrement. Ne craignant pas la concurrence, La confiserie est au goût du jour; A la façade qui s'avance, Le monde vient y faire un tour. On y trouve ce que l'on désire, Fondants exquis, fins chocolats; Les bonbonniers sont le point de mire; Rue Saint-Georges, il faut voir cela.

LA VISITE DU LAIT dans les divers arrondissements de police, s'est terminée samedi matin. MM. Grimaldi et Pradhomme, commissaires des 3^e et 4^e arrondissements, ont passé soixante-douze heures, appartenant à trente marchands; cinq ont été prélevés.

Plus beaux paquets et les moins chers, sont à St-Martin. Conf. p^r hommes, r. Pavée, 8. 940

LE DÉPOS DU DIMANCHE ET DES FÊTES. Service des pharmacies. — Pharmaciens de garde: Dimanche 21 décembre: Quartier du Centre, M. Deschamps, Grande-Rue; quartier de la Gare, M. Didry, rue Notre-Dame; Lundi, 1^{er} janvier: Quartier du Centre, M. Willot, rue de l'Épée; quartier de la Gare, M. Vasseur, rue de l'Épée.

JOAILLERIE-ORFÈVRE. — La Maison A. Vaneste, 90, rue Nationale, à Lille, sera exceptionnellement ouverte dimanche 31 décembre. 712-76d

SOUSCRIPTION RUCHE ROUBAISIENNE. — 25.000 billets à 1 franc, 20.000 fr. de primes. 100.000 fr. 94081

EMILE DEREEPER, 10 bis, rue du Curé. — Liquidation jusque fin février dans tous les rayons fantaisies pour hommes. — Costumes pour dames. 94113

Orfèvrerie, Fantaisies Artistiques, Objets p^r cadeaux. M^{me} Kessler, 20, rue de la Gare, Roubaix. 91165

Maison PAUL, 3, rue de la Gare. — Création rayon spécial. Costumes, 75 fr. Pardessus, 70 fr. 93433

LANNYO

A LA CAISSE D'ÉPARGNE. — Pendant les mois de janvier, février et mars, il y aura une séance spéciale le samedi soir, de cinq heures à six heures et demie, pour recevoir les demandes et effectuer les paiements des intérêts...

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'usine d'apprêtation des tissus de Roubaix, qui est administrée par la Caisse d'épargne de Roubaix, vient de recevoir une médaille de bronze de l'administration supérieure, pour services rendus à cette institution. Toutes nos félicitations.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de M. Parent-Monfort, un homme de peine, M. Auguste Lecomte, 18 ans, domicilié rue de Bois, à Lys, s'est fait une entorse au pied droit en voulant soulever une balle. Quinze à vingt jours de repos. Docteur Caudmont.

LA TAXE DES CHIENS. — Les possesseurs de chiens sont invités à déclarer sans retard à la Mairie ceux de ces animaux qui ne seraient pas encore imposés.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'usine d'apprêtation des tissus de Roubaix, qui est administrée par la Caisse d'épargne de Roubaix, vient de recevoir une médaille de bronze de l'administration supérieure, pour services rendus à cette institution. Toutes nos félicitations.

LA FRAUDE. — Les douaniers ont arrêté un peigneur de laine, Joseph Vandenbergh, 20 ans, demeurant à Roubaix, qui en compagnie de son frère, de 13 ans, relâché en raison de son âge, avait introduit en fraude 5 kil. 500 de café vert estimés 16 fr. 50. Le délinquant a été conduit à Lille samedi matin par les gendarmes de Lannoy.

L'AVIS SUIVANT vient d'être affiché à la Mairie: « MM. le maire et les adjoints se tiendront à la disposition des jurés administrés le jour de l'an, à la Mairie, à partir de dix heures et demie du matin. »

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au tissage de MM. Parrot-Bourget et C^o, un ouvrier, M. Alfred Tricot, 25 ans, demeurant à Toufflers, a été blessé la paume de la main gauche par son métier. La plaie est envenimée et a nécessité un repos de huit jours. Docteur Caudmont. — Chez MM. Molon frères, un ouvrier teinturier, Félix Duquesnoy, 47 ans, habitant Forest, a été brûlé au pied gauche par un déboussure de liquide bouillant. Huit jours de repos. Docteur Coubronne.

COUSART. — Le magasin sera ouvert le 1^{er} janvier.

PIANOS CHOCOLAT THOMAS. — Le magasin sera ouvert le 1^{er} janvier.

WATRELOS. — Les ouvriers grévistes de chez M. Leclercq-Dupire à Watrelos, réunis vendredi à deux heures, vous prient d'insérer ce lettre.

UN TERRIBLE ACCIDENT RUE DE GAND. — Un ouvrier tombé en bas de l'échafaudage se brisa les deux jambes. — Etat grave de la victime.

Plusieurs ouvriers, tailleurs de pierre et zinc-gueurs, sont actuellement occupés aux derniers travaux de la façade monumentale de la nouvelle salle de gymnastique, rue de Gand. On sait que cet immeuble, faisant partie des constructions de l'Exposition, a été entrepris par M. Lahoussier-Duthoit. La taille des pierres blanches est confiée à M. Paul Clément et les revêtements de zinc à M. Charles Tonnell, entrepreneur, rue Martine. C'est pour le compte de ce dernier que travaillait la victime, M. Fidèle Benoit, 53 ans, ferblantier, rue Montaigne, 21.

Chute de treize mètres. Fidèle Benoit était monté vers trois heures et demie de l'après-midi sur l'échafaudage élevé contre la façade, où se trouvait également quatre ou cinq tailleurs de pierres. Il avait terminé le revêtement en zinc du fronton situé à droite de l'arcade principale et s'occupait à ce moment de prendre des mesures sur le fronton de gauche.

Tout à coup, un des pieux se trouva pris entre deux planches et le perdif s'équilibra en voulant se dégager; on le vit alors tourner lentement et s'abattre dans le vide. La chute fut terrible; le malheureux ouvrier heurta au passage la première traverse de l'échafaudage inférieur situé à six mètres en dessous. Le corps fit demi-tour et rebondissant dans l'espace, alla s'abîmer lourdement sur la palissade qui était le chantier de la toiture et enfin sur le pavé de la rue, où il demeura inanimé. Sous le choc, une des planches de cette palissade fut brisée. Tout cela s'était passé si rapidement que les tailleurs de pierres ne s'étaient même pas aperçus de la disparition de leur compagnon de travail.

Les secours à la victime. L'incident avait eu un témoin, M. Henri Vandermersch-Redel, serrurier, rue de Menin. Celui-ci était arrêté rue de Gand, en face de la salle de gymnastique, regardant les ouvriers travailler. En voyant tomber le ferblantier, M. Vandermersch se précipita instinctivement vers la palissade,

jo suis rétamé, je resterai rétamé, c'est la seule profession qui me convient. — Et votre Zonzon si gentille, si intelligente, continuera à courir les grandes routes, en guenilles, vouée à toutes les misères morales et physiques.

— Ne me parlez pas de Zonzon. — C'est d'elle qu'il faut parler; c'est par un sacrifice de quelques années que vous préparerez son avenir. J'ai entendu bien des pères faire des rêves pour leurs enfants, Benoit... Je vous entendais, vous-même, il y a trois jours...

— Monsieur? — Je vous attendrai donc demain, gare Saint-Lazare, n'est-ce pas? — Le ton était préemptoire. Cinq minutes plus tard, le prince quittait la roulette.

Il estimait que Benoit à jeun serait repris de son envie de voir l'Amérique. Il comptait sur la somnifère pour sermonner son neveu de la belle façon et l'amener à composition.

M. de Trammart ne se trompait point. Le lendemain, l'homme était au rendez-vous. Il mit du reste une condition à son départ. Il irait voir Zonzon.

Il lui porterait un souvenir, semblable à celui qu'il lui avait acheté l'autre fois et que ces canailles d'Apaches lui volaient avec ses habits, son portemonnaie et son beau portefeuille. M. de Trammart promit tout ce que voulait le rétamé.

Et cette fois, il ne le lâcha pas d'une semelle. L'accompagnement à la Belle Jardinière, le fit habiller des pieds à la tête solidement, lui acheta une valise qu'il bourra de linge commode et d'usage.

Il acheta pour l'enfant, un joli petit bracelet en or, cette fois, une gourmette élégante, à laquelle il joignit une broche, magnifique à ses yeux du père, transporté de joie.

TOURCOING

L'UNITÉ SOCIALISTE

M. Pierpont riposte à M. Quivron. — Le duel n'apporta rien de neuf.

M. Arthur Pierpont, secrétaire de la section toucoingnoise de l'Internationale Ouvrière, envoie à M. Quivron, conseiller municipal, une nouvelle lettre ouverte. M. Pierpont assure que c'est « pour la dernière fois qu'il fait appel à notre impartialité dans le conflit survenu à propos de l'Unité.

La question, en effet, n'a guère avancé et, après maintes ripostes, les deux adversaires restent sur leurs positions. Ce fut un duel curieux et dont les reproches hebdomadaires ne laissent pas d'avoir un réel intérêt pour les spectateurs sans parti-pris. Toutefois, maintenant, il paraît bien que la partie pourrait s'en tenir là, sans trop de désavantage ni pour l'un ni pour l'autre des deux militants collectivistes.

Dans la dernière lettre qu'il nous soumet, M. Pierpont ne fait, en somme, que rééditer, à l'adresse de M. Quivron, une série de points d'interrogation déjà posés précédemment.

M. Quivron ne dit que ce qu'il faut pour son groupe existe, mais tout le monde ignore pour quel but et à quel effet, il se compose-t-il? Qu'il en soit le secrétaire? M. Quivron veut bien répondre, je suis tout prêt à lui fournir tous les renseignements qu'il me demandera sur mon parti et sur sa section.

M. Pierpont ajoute en outre qu'il ne comprend toujours pas comment M. Quivron a prétendu socialiste obtient les voix des modérés du Conseil municipal de Tourcoing, en commentant une telle confusion peut s'établir dans son esprit sur deux programmes aussi différents l'un de l'autre que sont le programme radical et le programme socialiste.

Cette demande, qui est peut-être un peu indiscret, tout de même, s'il plaît à M. Quivron de ne pas donner de réponse, que fera M. Pierpont? Rien n'est-ce pas? puisque la séance est terminée.

LE CONCOURS INTERNATIONAL D'ORPHEONS

La Commission organisatrice du concours d'Orpheons qui doit avoir lieu l'an prochain à Tourcoing s'est réunie vendredi soir, à 9 heures au local des Brick-Steck.

Le président, M. Wattinne, a donné les résultats du concours de compétition chorale que nos lecteurs connaissent déjà. Puis il a fait part des nombreuses correspondances échangées à cette occasion, en faisant ressortir l'importance considérable de ce concours auquel ont pris part un grand nombre de compositeurs en renom, dont plusieurs prix de Rome.

Après ces différents renseignements, M. Dandoy s'est fait l'interprète des remerciements à l'égard du dévoué et zélé organisateur, M. Wattinne, à qui revient en grande partie le mérite des brillants résultats obtenus.

La Commission a ensuite examiné les demandes de renseignements formulées par les sociétés adhérentes au concours de 1906. Après une longue discussion sur les moyens d'héberger les musiciens pendant le concours, on s'est mis d'accord, en tenant compte des démarches déjà faites, sur le prix à demander aux sociétés étrangères pour la nourriture et le logement.

Il a été décidé que des visites particulières seront rendues à certains présidents et chefs de sociétés dont l'adhésion paraît éventuelle. Avant de se séparer, les membres de la Commission ont approuvé la plaquette du diplôme du concours qui était soumis à leur choix par M. Wattinne.

UN TERRIBLE ACCIDENT RUE DE GAND. — Un ouvrier tombé en bas de l'échafaudage se brisa les deux jambes. — Etat grave de la victime.

Plusieurs ouvriers, tailleurs de pierre et zinc-gueurs, sont actuellement occupés aux derniers travaux de la façade monumentale de la nouvelle salle de gymnastique, rue de Gand. On sait que cet immeuble, faisant partie des constructions de l'Exposition, a été entrepris par M. Lahoussier-Duthoit. La taille des pierres blanches est confiée à M. Paul Clément et les revêtements de zinc à M. Charles Tonnell, entrepreneur, rue Martine. C'est pour le compte de ce dernier que travaillait la victime, M. Fidèle Benoit, 53 ans, ferblantier, rue Montaigne, 21.

Chute de treize mètres. Fidèle Benoit était monté vers trois heures et demie de l'après-midi sur l'échafaudage élevé contre la façade, où se trouvait également quatre ou cinq tailleurs de pierres. Il avait terminé le revêtement en zinc du fronton situé à droite de l'arcade principale et s'occupait à ce moment de prendre des mesures sur le fronton de gauche.

Tout à coup, un des pieux se trouva pris entre deux planches et le perdif s'équilibra en voulant se dégager; on le vit alors tourner lentement et s'abattre dans le vide. La chute fut terrible; le malheureux ouvrier heurta au passage la première traverse de l'échafaudage inférieur situé à six mètres en dessous. Le corps fit demi-tour et rebondissant dans l'espace, alla s'abîmer lourdement sur la palissade qui était le chantier de la toiture et enfin sur le pavé de la rue, où il demeura inanimé. Sous le choc, une des planches de cette palissade fut brisée. Tout cela s'était passé si rapidement que les tailleurs de pierres ne s'étaient même pas aperçus de la disparition de leur compagnon de travail.

Les secours à la victime. L'incident avait eu un témoin, M. Henri Vandermersch-Redel, serrurier, rue de Menin. Celui-ci était arrêté rue de Gand, en face de la salle de gymnastique, regardant les ouvriers travailler. En voyant tomber le ferblantier, M. Vandermersch se précipita instinctivement vers la palissade,

tendant les bras pour amortir la chute du malheureux et au risque de se faire tuer lui-même. Mais il arriva juste au moment où Benoit touchait le sol.

C'est à l'estaminet de Mme Duquenne, rue de Menin, que le blessé reçut les soins nécessités par son état lamentable. MM. les docteurs Bonte et Caudrelier ne tardèrent pas à arriver. Ils constatèrent la fracture des deux os de la jambe droite, la rupture des muscles du péroné, une double fracture de la jambe gauche et des plaies superficielles à l'aine. On redouta enfin une fracture de l'urtère.

Parmi les nombreuses personnes accourues à la nouvelle de ce terrible accident, on remarquait MM. Cordier, adjoint au maire, et Deschamps, employé du Bureau de Bienfaisance. Le blessé a reçu l'Extrême-Onction des mains de M. l'abbé Loquet, vicaire à Notre-Dame. Son jeune fils, âgé de 10 ans, qui travaille rue Carnot, avait été pincé et était accouru également à l'estaminet Duquenne.

Le transport du blessé à l'hôpital. Une fois les pansements terminés, Benoit a été transporté vers cinq heures à l'hôpital, sur une voiture d'ambulance. Son état inspire les plus vives inquiétudes et l'on redoute une issue fâcheuse. Fidèle Benoit est né à Tourcoing, il est le fils du vicil horloger de la Croix-Rouge, le « père Benoit », comme on l'appelle dans son quartier. Sa famille est universellement estimée.

A PROPOS D'UN ACCIDENT DU TRAVAIL. Exhumation et autopsie du corps de la victime. Le 29 novembre 1905, à cinq heures et demie du soir, un petit accident se produisit chez M. Alphonse Péllet, rue de Bradford. Un garçonnet, nommé Julien Hanno, âgé de 42 ans, demeurant rue du Dalomoy, 62, fut piqué à la main droite en gravisant un palier de forage. Le blessé reçut les soins de M. le docteur Docheri qui procéda huit jours de repos.

Le 13 décembre des complications se produisirent dans l'état de santé de l'ouvrier qui mourut le lendemain à l'hôpital où il avait été admis.

MM. les docteurs Bole et Julien, médecins légistes, commis à cet effet, et en présence de MM. les docteurs Caudrelier et Docheri.

Un rapport sera adressé au président du Tribunal civil. Les restes de Julien Hanno ont été remis en terre à 1 heure de l'après-midi.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Par suite de circonstances particulières, mais qui n'engagent en rien sa responsabilité ni celle de la conférence, le Comité de la Société de Géographie informe à regret ses sociétaires que la conférence sur le Rhône, de Genève à Lyon, que devait donner le dimanche 31 décembre, M. Paul Van Houcke, publiciste, ne pourra avoir lieu à cette date.

Cette conférence a dû être reportée au dimanche 14 janvier 1906.

MISE EN RECOURS DE ROLES. — Sont en recouvrement: le rôle supplémentaire des patentes de l'année 1905 (3^e trimestre); le rôle supplémentaire de la taxe des biens de main-morte (3^e trimestre); le rôle supplémentaire des droits de vérification des poids et mesures de l'année 1905 et le rôle particulier des contributions foncières (PB) et des portes et fenêtres de 1905. Les demandes en réajustement ou réduction doivent être faites dans un délai de trois mois.

VISITES DU NOUVEL AN. — Les visites aux malades de l'Hôpital Civil auront lieu le jour de l'An à l'heure habituelle, c'est-à-dire de midi à une heure.

L'ASSOCIATION AMICALE ET MUTUELLE des agents de police s'est réunie vendredi soir pour liquider la situation de l'association scellée de secours mutuels. Des secours ont été votés au profit de quelques agents.

L'ACCIDENT DE LA RUE DU VELODROME. — Etat de la victime. — Nous avons pris des nouvelles de M. Desplechin, le domestique gravement blessé jeudi soir par la chute d'un tonneau dans une cave, rue du Velodrome. Le blessé qui habite rue de Guisnes, cour Saint-Augustin, 4, continue à recevoir les soins de M. le docteur Dubuchy. Ce dernier a constaté une lésion importante au cuir chevelu, une fracture comminutive ouverte des deux os de la jambe gauche au tiers inférieur avec lésion de l'articulation tibio-tarsienne.

M. Desplechin n'a pas dormi depuis l'accident et il endure de vives souffrances.

LA GRÈVE DES TISSERANDS. — L'assemblée des grévistes réunis samedi matin à l'Estaminet Vaneste, rue Aubert, a encore envoyé cinq délégués à l'usine Roussel-Mulliez, pour demander si une décision n'avait pas été prise. Le directeur, M. Leclercq, leur a offert de nouveau un désagrément avec un centime d'augmentation sur des tarifs, en promettant l'application d'un bonnet tarifé dans six semaines. Ces offres n'ont pas été acceptées.

De son côté, le patron a déclaré qu'il ne consentait plus à parlementer avec les grévistes et que les livrets étaient à la disposition de chacun d'eux.

MOUVEMENT DE LA POPULATION ET ÉTAT-CIVIL DE LA VILLE DE ROUBAIX. — Arrivés: hommes, 12; femmes, 13; enfants, 10; Départs: hommes, 8; femmes, 7; enfants, 2.

ARRIVAGES AUX HALLES DU 30 DÉCEMBRE. — 2.000 halles, 350 kil. mouton, 50 kil. mouton, 40 kil. fromage.

VISION ROUGE

par GEORGES MALDAQUE

DEUXIEME PARTIE

LA CHANSON DES BLÉS D'OR

« Avec Filpot, on prend un bock, on parle du vieux temps, du passage Saint-Dominique, du Gros-Cailleur, de nos ballades d'autrefois, du printemps, des petits oiseaux, que sais-je? »

« Veis-tu, la tante, il n'y a rien que toutes ces histoires pour vous chavirer, ça vous scote un homme plus sûrement que tous les canons de la terre... »

« Après le second bock on prend le troisième, peut-être bien un quatrième, et pour chasser cette bière et les anciens souvenirs, on demande le coup de l'étrier, une petite fân, soignée, trois étoiles s'il vous plaît! »

« S'il est permis! — Filpot veut alors entonner le Chant du départ. — Le marnageuse se fâche, je ne sais plus pourquoi, Filpot se fâche... j'étais bien obligé de me fâcher... »

« Vlà le tréquet sur nous, avec ses garçons, pas polis, brutes et diable qui nous coltent dehors tambour battant. — C'était bien fait! — Allons tu dis des bêtises, on ne met pas le monde dehors de cette façon... Passe-moi donc un verre. — C'est assez. — Le dernier, le coup de la fin... — Quand tu auras fini, je t'écoute. — Mais la langue me pèle de tenir toujours le machoir, passe-moi la bouteille. »

La tante, pour avoir la paix, versa elle-même un verre. — Le neveu poursuivit: — Nous voilà dehors, Filpot, puis moi. — On ne voulait pas rester sous le coup de cette injure... ah! mais non... On va prendre un dernier verre sur le zinc... le dernier! — Filpot entonne cette fois le Chant du départ... et nous partons... Ah! c'est là, ma pauvre vieille, que l'histoire commence... »

« Qu'elle sale histoire, je pourrai vivre cent ans que je ne l'oublierai pas. — Comme deux bons frères de famille, on allait se coucher chez cette brave madame Filpot, quand sur le trottoir on croise un groupe, deux hommes et deux femmes, des hommes dégoûtants et de vilaines femmes. — Ce satané Filpot qui ne garde pas toujours son équilibre, bouscule une dame, qui se rebiffe. — C'était son droit. — Assés, du suite, je lui fais des excuses pour le copain, il faut être poli avec les sexes. — Mais voilà ce que c'est d'avoir affaire à la sale monde, la même m'insulte, me traite, je ne peux pas te dire, comme elle me traite, ce n'est pas possible... quoi que tu en aies entendu de toutes les sortes. — Galant malgré moi, je lui réponds en douceur, sans lui, mais touchant à tout coup. — Seulement voilà, quand on le trouve en face d'une rien du tout, la plaisanterie est mauvaise; la bonne femme se fâche, son mari de la main gauche me bouscule. — Moi, on me bouscule? — Allons donc! — Je veux lui passer le pied, et pas du tout c'est lui qui me le passe. — Puis je n'entends plus que ces mots: — comme dans le lointain encore, car j'étais par terre, avec un marron sur l'œil qui me faisait voir trente-six chandelles, deux j'entends: — Surine l'Enné, surine l'Enné. »